

Ecole des Sources

Ecole publique des Sources Route d'Ancy 69210 Savigny tel: 04 74 01 13 51

Mél: elementaire.savigny@laposte.net http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/

Compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2015.

Séance ouverte à 18 h 40 / Séance levée à 20 h 30.

Présents : -Pour les parents : Mmes Nove-Josserand, Laurent, Martinon ; M. Pavon.

-Pour les enseignants : Mmes Guyot, Giraud, Tardy ; M. Lagrange (Directeur).

-Municipalité: M. Buisson (Maire); Mme Ribeyron.

-Dden: M. Lenne.

Excusés : -Municipalité : Mme Dargère-Bazan.

-IEN: M. Vitti. -Enseignants: M. Bellynck.

Ordre du jour :

1- Bilan année scolaire 2014/2015.

2- Préparation année scolaire 2015/2016.

3- Fonctionnement des Nap à la rentrée 2015.

4- Projets futurs : école transplantée.

5- Sorties scolaires.

6- Coopérative scolaire : bilan et prévision.

7- Questions de la mairie, des parents.

Pour information

Pour information

Pour information

Pour information et avis

Pour information et avis

Pour consultation et accord

Pour information

Préambule :

- Me Guyot assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 25 février 2014.
- En préambule, M. Lagrange informe le conseil qu'à l'issue de cette année scolaire, M. Bellynck quittera l'école pour enseigner dans une autre école et sera remplacée par Mme Tardy Cécile, invitée à ce conseil.

1-Bilan année scolaire 2014/2015 :

a) fonctionnement pédagogique :

ECOLE

Cette année s'est bien déroulée. Les relations avec les parents, la municipalité et les différentes associations de Savigny (APE, Restaurant scolaire, Bibliothèque ...) sont toujours aussi bonnes et fructueuses. Les décloisonnements prévus en début d'année scolaire ont été réguliers et fructueux (histoire, anglais, sciences).

Le travail mené par Mélanie Véran, intervenante en musique financée par la Mairie et l'APE, a été de qualité et très apprécié par les enfants et l'équipe enseignante. Cette intervention est à renouveler et pourquoi pas à pérenniser.

Les Nap se sont bien déroulées et le contact entre les différents partenaires a été régulier et efficace. Un point reste à revoir : l'utilisation de la salle du Trésoncle du fait du changement d'horaire. En effet l'école élémentaire publique a vu son temps d'occupation diminuer de 2 h par rapport aux années précédentes (5 contre 7) alors que parallèlement celui de l'école St martin augmentait du même temps (7 contre 5). Ce point sera repris au N°2 de l'ordre du jour.

Merci à la municipalité pour la subvention fournitures qui a été maintenue encore cette année à 92 € par enfant.

ENSEIGNANTS

L'équipe enseignante change l'année prochaine : M. Bellynck quitte l'école et est remplacé par Mme Tardy, invitée ce jour au conseil. Mme Malbot continue d'assurer le quart de décharge de M. Lagrange l'année prochaine. Le jour de décharge reste le vendredi. Un autre enseignant sera nommé le 30 juin pour une année sur l'ouverture de classe.

ELEVES

En début d'année scolaire le nombre d'inscrits s'élevait à 97 ; ce nombre est actuellement de 95 (2 départs dans un autre village).

2-Préparation année scolaire 2015/2016 :

Cette fin d'année, 8 enfants partent au collège, 2 sont maintenus en première année de cycle 2 et 3 en deuxième année de cycle 3. Ces maintiens ont fait l'objet de nombreuses concertations avec les familles et ont reçu l'accord de celles-ci.

Actuellement, M. Lagrange a procédé à 22 inscriptions pour la rentrée 2015 : 20 en CP, 2 en CE1 et 1 en CM1.

Les effectifs sont donc de 110 élèves à la rentrée ce qui entraîne une ouverture de classe effective : l'école des Sources retrouve sa cinquième classe. Les effectifs se répartissent donc ainsi :

22 CP, 23 CE1, 16 CE2, 28 CM1 et 21 CM2 pour un total de 110 élèves.

Les enfants seront répartis de la façon suivante si les effectifs ne changent pas (Attention nouvelle information : changement par rapport à ce qui a été annoncé lors du conseil suite à un conseil des maîtres) :

-CP (Mme Giraud) : 22 élèves -CE1 (M. Lagrange/Mme Malbot) : 23 élèves -CE2 (Nouvel enseignant) : 16 élèves -CM1 (Mme Guyot) : 28 élèves -CM2 (Mme Tardy) : 21 élèves

Cette répartition peut encore changer en fonction des futures inscriptions ou départs en particulier en CM1.

M. Lagrange propose d'afficher les listes des classes au tableau extérieur la semaine avant la reprise des cours.

Les enseignants maintiendront les décloisonnements l'année prochaine au moins en anglais pour certaines classes.

Les manuels ne seront pas forcément communs du fait des simples niveaux et pour tenir compte des maintiens.

RENTREE

Les vacances d'été débuteront vendredi 3 juillet à 16 h 30 après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 1er septembre 2015 à 8 h 20.

La rentrée des enseignants se fera le lundi 31 août.

La date de la réunion de rentrée réunissant tous les parents sera communiquée à la rentrée. Elle aura lieu après la rentrée et sera suivie le même soir par les réunions de classe afin de regrouper ces temps de communication comme l'année passée.

PROJET D'ECOLE

M. Lagrange rappelle qu'il est consultable à l'école ou sur le site de l'école. Ce projet est valable jusqu'à la rentrée 2017.

3- Fonctionnement des NAP à la rentrée :

Le fonctionnement des NAP est reconduit tel quel l'année prochaine.

Pour autant, l'équipe municipale réfléchit encore à d'éventuelles modifications dans le futur pour améliorer encore le système.

L'équipe enseignante demande alors de pouvoir bénéficier de la salle du Trésoncle tous les après-midi de 13 h 30 à 15 h 15, laissant le dernier créneau horaire à l'école St martin ; elle justifie cette demande par le fait qu'il

y a 3 heures d'EPS par semaine et par classe et qu'il y a de nouveau 5 classes à la rentrée. Mme Ribeyron précise qu'il y aura une réunion avec Mme Gidon pour l'occupation des salles. M. Lagrange demande si cette réunion peut avoir lieu en fin d'année scolaire plutôt qu'en septembre. Il contactera de plus Mme Ruillat pour ce problème. M. Lagrange demande aussi si l'ancienne bibliothèque pourra être aussi occupée par les écoles sur le temps scolaire : Mme Ribeyron précise que cela est prévu mais qu'il n'y a pas de toilettes sur place.

4- Projet futur : école transplantée :

Le projet avance malgré tous les nouveaux obstacles. En effet, l'ouverture de la cinquième classe a automatiquement éliminé le centre de Temps jeunes à Leucate car celui-ci n'a l'agrément que pour 4 classes. Il a fallu aussi refaire les devis de transport car le nombre d'enfants et d'accompagnateurs était trop important pour deux cars de 59 places (109 élèves et 12 accompagnateurs).

Le séjour se fera donc à Valras-Plage dans le centre PEP « mer et soleil » du 30 mai au 3 juin (réservation avant le 1^{er} octobre 2015 obligatoirement). Le thème principal sera la voile pour les 3 classes de cycle 3 et la découverte du milieu marin pour les deux classes de cycle 2. Pour la voile, il faudra passer un test « anti-panique » à la piscine de Tarare (l'aqua centre étant fermé) pour les cycle 3 : une demande de prise en charge peut être faite auprès de la CCPA pour la location de la piscine et les transports. Cette demande doit être faite par la municipalité.

Le budget total de ce séjour avoisine les 40 000 € (soit 367 € par enfant pour les 5 jours tout compris). Actuellement, les manifestations organisées par les parents, l'APE et les enseignants ont rapporté 9 700 € ce qui est remarquable.

Voici en résumé les entrées prévues à ce jour :

•	Subvention Mairie + APE (30 € x 109)	3 180,00
•	Subvention exceptionnelle APE	4 000,00
•	20% pizzas APE	639,00
•	Manifestations année 2014-2015	9 700,00
•	Participation familles (150 € x 109)	16 350,00
TOTAL	,	33 869,00

Il reste donc à trouver la somme de 6 131 € pour l'année prochaine.

M. Lagrange demande à la Municipalité une subvention exceptionnelle pour ce projet lui-même exceptionnel. Mme Ribeyron demande si cette subvention participera à faire baisser le coût des familles. M. Lagrange répond que cela a toujours été le but et que jusqu'à maintenant la participation des familles n'a jamais dépassé 120 € par enfant. De plus, il est possible de demander aux JPA des dossiers d'aide pour les familles les plus démunis. Parallèlement, des demandes de subvention seront faites auprès du Conseil général et régional.

Une réunion d'information pour les familles a eu lieu le jeudi18 juin : 61 familles sur 88 concernées étaient présentes + 8 excusées soit 78,4 % de présence. Cela reste insuffisant et il faudra un pourcentage plus élevé à la prochaine réunion qui se déroulera à la rentrée. Un mot demandant un engagement sera donné à la fin de l'année scolaire.

5- Sorties scolaires :

Les enseignants remercient la municipalité et l'Ape pour leur subvention commune (respectivement 16,10 € et 13,90 € par enfant) et les subventions exceptionnelles qui auront permis de financer les différents projets de cette année scolaire dont voici un récapitulatif :

Toutes les classes de l'école ont assisté à un spectacle à Noël.

Les classes de Mme Giraud et M. Lagrange ont visité l'aquarium de Lyon et le nouveau musée des Confluences.

Les classes de Mme Guyot et M. Bellynck ont visité Fourvière et « traboulé » dans le vieux Lyon pour finir au musée gallo-romain.

6- OCCE :

Le solde actuel est de 1 596,90 €. Un bilan complet sera mis en ligne sur le site de l'école en fin d'année.

7- Questions à la mairie :

- M. Lagrange veut faire un point sur les différentes demandes faites au cours de l'année scolaire.
- M. Buisson confirme donc la réalisation des demandes suivantes :
 - Réfrigérateur commandé
 - 30 bureaux pour la classe jaune commandés
 - L'estrade sera démontée pendant les vacances
 - Les anti pince-doigts seront installés sur les portes métalliques extérieures
 - La protection des poteaux est à l'étude
- M. Lagrange remercie de toutes ces précisions. Il demande s'il est possible d'installer un filet dans la cour pour éviter que les ballons passent par-dessus le mur.

Une demande de vidéoprojecteur pour la classe de Mme Giraud sera faite ultérieurement le temps de regarder quel matériel conviendra.

M. Lagrange informe le conseil que l'école s'est inscrite au projet éco-école qui implique tous les partenaires de l'école dans une meilleure gestion écologique.

La séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance :	Le président :
Mme Guyot	M. Lagrange